

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **11 juillet 2016**

Décision n° **CP-2016-0971**

commune (s) :

objet : Prestations de design de services, expérimentations et prototypages de services numériques -  
Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de  
l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : mercredi 29 juin 2016

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 12 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : Mme Cardona, M. Pouzol.

**Commission permanente du 11 juillet 2016****Décision n° CP-2016-0971**

objet :	<b>Prestations de design de services, expérimentations et prototypages de services numériques - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert</b>
service :	Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 23 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

Ce marché a pour objectifs d'intégrer dans le processus de conception des nouveaux services numériques les approches centrées utilisateurs et de pouvoir concevoir et réaliser des services de manière agile et flexible en passant par des phases de prototypage et d'expérimentation auprès des usagers finaux avant la mise en place d'un nouveau service sur le territoire ou pour améliorer des services existants.

Ce marché permettra ainsi de faire appel à des prestations d'organisation de séances de co-création avec les usagers, de conception de prototypes et conduite d'expérimentations pour le développement de services numériques innovants.

À titre d'exemple, ce marché pourra être mobilisé pour la réalisation d'une étude d'usages, de design d'interface pour le guichet numérique métropolitain, ou pour organiser, collecter et analyser les retours des utilisateurs dans le cadre de l'expérimentation du pass urbain.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 et 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à des prestations de design de services, expérimentations et prototypages de services numériques.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 2 années, reconductible de façon expresse une fois 2 années.

Le marché ne comporterait pas d'engagement de commande minimum mais un engagement de commande maximum de 600 000 € HT, soit 720 000 € TTC pour la durée ferme du marché. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour les périodes de reconduction.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 juin 2016, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Nod-A/NoDesign.net/Entr'ouvert représenté par l'entreprise Nod-A, mandataire du groupement.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

## DECIDE

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour des prestations de design de services, expérimentations et prototypages de services numériques et tous les actes y afférents, avec le groupement d'entreprises Nod-A/NoDesign.net/Entr'ouvert représenté par l'entreprise Nod-A, sans montant minimum, et avec un montant maximum de 600 000 € HT, soit 720 000 € TTC pour une durée ferme de 2 ans reconductible de façon expresse une fois 2 années.

**2° - La dépense** maximum en résultant, soit 1 440 000 € TTC sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2016 et suivants :

- en investissement sur l'opération n° OP024944 -compte 2051 - fonction 20,
- en fonctionnement sur l'opération n° OP024984 - compte 6228 - fonction 064 et compte 611 - fonction 64.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 12 juillet 2016.**